



# Le «génocide» des Tsiganes en Suisse

**GENS DU VOYAGE • Pendant des siècles, et en particulier à l'époque du national-socialisme, les Roms, Sintis et Yéniches ont été persécutés en Suisse. L'historien Thomas Huonker évoque cette page sombre de notre pays.**

PROPOS RECUEILLIS PAR  
**PASCAL FLEURY**



Déportations, persécutions, séparations de familles, vols d'enfants, internements, stérilisations et castrations forcées: la «politique tzigane» de la Suisse à l'époque du national-socialisme fait froid dans le dos. L'historien Thomas Huonker, auteur avec Regula Ludi du rapport de la Commission Bergier sur le sort des gens du voyage pendant la Seconde Guerre mondiale<sup>1</sup>, revient sur l'une des pages les plus sombres de l'histoire de notre Etat démocratique, multiculturel et plurilingue. Entretien.

**Est-il exact que la Suisse a été pionnière dans la politique anti-tzigane?**

**Thomas Huonker:** Oui, c'est une ancienne histoire. Depuis 1471 déjà, la Suisse a mené une politique cruelle de déportation et de persécution des Tsiganes. Avec «succès», puisqu'il n'y a jamais eu de population légale de Roms ni de Sintis dans notre pays. Ces deux groupes ethniques n'ont pu entrer en Suisse légalement que pendant de très courtes périodes, entre 1848 et 1888, et depuis 1972. Ceux qui sont là aujourd'hui sont arrivés principalement comme travailleurs d'ex-Yougoslavie ou comme réfugiés des Balkans.

**Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la Suisse s'est montrée particulièrement zélée...**

En 1906, on a défendu aux Tsiganes d'utiliser les chemins de fer fédéraux et les bateaux. Même leur transit à travers le pays a été interdit. Un registre a été établi. Les familles de Tsiganes qui avaient passé illégalement nos frontières ont été arrêtées, les hommes, femmes et enfants séparés. Tous ces gens ont été fichés, avec photos et empreintes digitales.

**Dans votre étude, vous parlez de «complexe scientifico-policié»...**

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des médecins psychiatres, mais aussi des policiers et fonctionnaires, ont publié des livres, articles et rapports contre les Tsiganes. Ils les ont discrédités comme anarchistes et «criminels-nés». Ces théories racistes avaient été lancées par un médecin psychiatre des Grisons, Joseph Jörger, direc-

teur de la clinique psychiatrique de Waldhaus, qui a publié dès 1905 des travaux portant sur des familles yéniches. Il voulait prouver l'existence chez les Tsiganes d'une «débilité morale inscrite dans une hérédité funeste, issue des ancêtres et accumulée par les descendants».

**La Suisse a aussi collaboré étroitement avec la Commission internationale de police criminelle (CIPC). Quelle était la politique de cet ancêtre d'Interpol?**

En soi, la collaboration policière internationale a un sens quand il s'agit de lutter contre la criminalité. Mais depuis 1936, cette commission s'est mise à centraliser la chasse aux Tsiganes, en établissant un registre central.



**«Les Tsiganes étaient considérés comme des criminels-nés»**

THOMAS HUONKER

Après l'Anschluss, la CIPC a été transférée de Vienne à Berlin et le grand criminel SS Reinhard Heydrich en est devenu le président, avec les voix des deux délégués suisses. Les registres d'Interpol et des polices des Etats occupés ont alors été très utiles aux nazis dans leur politique d'extermination des gens du voyage. Sous le Troisième Reich, environ un demi-million de Tsiganes ont été assassinés dans les camps de concentrations nazis.

**Quelle a été la politique d'asile suisse vis-à-vis des Tsiganes pendant la guerre?**

Il leur était défendu d'entrer dans notre pays. Même le célèbre guitariste de jazz sinti Django Reinhardt a été chassé à la frontière. Cette politique restrictive s'est poursuivie en 1944, même après que l'on a accepté les réfugiés juifs et autres fugitifs d'Italie et d'Allemagne. En septembre 1944, par exemple, un certain Anton Reinhardt a été refoulé. La SS l'a tué pendant les derniers jours du conflit.

**Des Yéniches, qui étaient citoyens suisses parfois depuis plusieurs générations, vivaient dans notre pays. Quelle était leur situation pendant l'époque nazie?**

Leur situation s'est détériorée avant même la prise de pouvoir d'Hitler. Dès 1926, les Yéniches suisses ont subi un durcissement

politique très sévère, avec la fondation, par Pro Juventute, de l'Œuvre des enfants de la grand-route. Cette institution était une tentative de centralisation de la lutte contre le vagabondage, menée en parallèle avec des actions cantonales contre les Yéniches, notamment à Schwytz.

**Quel était l'objectif final de cette institution de Pro Juventute?**

En finir avec ce groupe ethnique, en dissolvant les familles. Les enfants étaient transférés dans des familles non yéniches, tandis que les hommes et les femmes étaient internés pour des années par la justice administrative, dans des établissements de travaux forcés comme Witzwil ou Bellechasse. Au total, 600 enfants ont été arrachés à leur famille sur plusieurs générations par l'œuvre de Pro Juventute, sans compter les cas réglés directement par les cantons. Finalement, la quasi-totalité des familles yéniches de Suisse ont été touchées. C'est le cas par exemple des membres de la famille de l'écrivaine suisse Mariella Mehr, qui ont été séparés pendant des générations. Elle-même a été bringuebalée entre 17 homes et institutions psychiatriques et diagnostiquée comme anormale.

**L'attitude des autorités vis-à-vis des Yéniches était-elle la même dans toutes les régions de Suisse?**

Non. Les cantons qui ont le plus coopéré avec Pro Juventute ou qui avaient leur propre politique anti-tzigane étaient les Grisons, St-Gall, Zurich, Argovie, Schwyz et le Tessin. A Berne et en Suisse romande, la coopération a été moindre, si bien que plusieurs familles yéniches ont fui vers les cantons romands, où la police n'était pas si sévère.

**L'Œuvre pour les enfants de la grand-route bafouait à tel point les droits humains que vous qualifiez son action de «génocide»?**

Tout à fait. En fait c'est une dénomination officielle de la Convention de l'ONU pour la prévention et la répression du crime de génocide. Dans son article 2, elle inclut le transfert forcé d'enfants d'un groupe national ou ethnique à un autre groupe. D'autre part, l'œuvre de Pro Juventute affirmait elle-même que l'une de



Enfants tziganes sur les routes suisses dans les années 1950. Environ 600 enfants ont été arrachés à leur famille jusqu'à la dissolution de l'Œuvre des enfants de la grand-route, en 1973. KEYSTONE

ses tâches était d'abaisser le taux de naissance chez les Yéniches par une limitation des mariages, des stérilisations et des internements. Ces exactions sont également assimilables à un génocide.

**Vous dites qu'on stérilisait des gens du voyage?**

Oui. La Suisse fut d'ailleurs le premier pays européen à pratiquer les théories eugénistes ou d'«hygiène raciale» contre des

êtres qualifiés d'anormaux ou de dangereux par hérédité. Dans ce cadre, des milliers de personnes ont été stérilisées en Suisse, dont des Yéniches, sur la base de diagnostics psychiatriques et avec des moyens chirurgicaux. Il s'agissait surtout de jeunes femmes. Cela a commencé en 1892 à Zurich, à l'initiative du professeur Auguste Forel. Le dernier cas remonte aux années 1980: le mariage d'une femme

## REPÈRES

### Des siècles de persécutions

> **Les Tsiganes** sont arrivés en Occident au début du XV<sup>e</sup> siècle. Ils ont d'abord bénéficié de l'hospitalité que les chrétiens réservaient aux pèlerins. Mais ils ont vite été classés comme indésirables par les Etats, préoccupés par le vagabondage.

> **Les premières** mesures générales d'interdiction ou d'expulsion ont été prises en Suisse en 1471, puis en Allemagne en 1498, en Espagne en 1499 et en France en 1539.

> **A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle**, la lutte contre les Tsiganes s'est systématisée. En 1899 a été créé en Bavière le Bureau central contre les nuisances des Tsiganes. En 1922 a démarré leur fichage, avec photos et empreintes digitales. En 1927 leur est imposée une carte d'identité.

> **Avec les lois** de Nuremberg, les mariages «mixtes» sont interdits en 1934 en Allemagne et les Tsiganes classés comme «non aryens». En 1936, l'Institut de recherches sur l'hygiène raciale dénonce leur «dangereux instinct de nomadisme».

> **En 1939**, la race tzigane est assimilée à une maladie héréditaire. Les Tsiganes sont déportés dans des ghettos, puis dans des camps de concentration, surtout à Auschwitz. Des enfants tziganes subissent des expérimentations médicales. On estime à 500 000 le nombre de victimes de l'«Holocauste tzigane». PFY

yéniche sous tutelle a été conditionné à sa stérilisation. I

<sup>1</sup> **«Roms, Sintis et Yéniches** – La politique tzigane suisse à l'époque du national-socialisme», Thomas Huonker et Regula Ludi. La version française de l'étude, publiée en 2009, est enrichie d'une postface présentant des trajectoires de Tsiganes. Editions Page deux. **Voir aussi le documentaire** «Mémoires tsiganes, l'autre génocide», de Juliette Jourdan, dimanche 11 septembre, à 20 h 45 sur TSR2.

## LA SEMAINE PROCHAINE

### LE SYSTÈME OCTOGON

Enquête sur ces fonds nazis placés en Suisse qui ont alimenté, via un puissant réseau de corruption, les caisses noires de la CDU en Allemagne.



**RSR-La Première**  
Du lundi au vendredi  
15 h à 16 h



**Histoire vivante**  
Dimanche 20 h 45  
Lundi 23 h 30

## Des minorités en mal de reconnaissance

**L'Œuvre des enfants de la grand-route de Pro Juventute a été dissoute en 1973. Les discriminations à l'encontre des Tsiganes ont-elles disparu dans notre pays?**

**Thomas Huonker:** Il a fallu les dénonciations du journaliste Hans Caprez dans le magazine «Beobachter», puis la répercussion du scandale par d'autres médias, pour que l'œuvre de Pro Juventute soit finalement fermée. Mais les enfants n'ont pas été rendus à leurs parents. Ils ont été mis sous tutelle cantonale. Beaucoup d'entre eux ont continué d'être enfermés dans des institutions jusque dans les années 1980.

Aujourd'hui, les Yéniches ne sont toujours pas représentés dans le système politique suisse. Sans lobby, ils peinent à se défendre pour obtenir des places de stationnement. Si le

canton des Grisons se montre désormais exemplaire dans son offre de campements, d'autres cantons n'en proposent qu'en insuffisance, voire pas du tout. Au niveau linguistique et culturel, les Yéniches, qui sont environ 35 000 en Suisse, ne sont pratiquement pas soutenus par l'Etat, contrairement aux populations romanches, pourtant à peine plus nombreuses. Juridiquement, les Yéniches et autres gens du voyage sont reconnus en Suisse comme des minorités depuis 1999. Mais cela reste largement de la théorie.

**En 2001, lors de l'affaire des fonds en déshérence, les Tsiganes ont réclamé leur part dans le plan de répartition du 1,25 milliard de dollars de compensation des grandes banques suisses. Qu'est-il advenu finalement?**

Ces réclamations ont porté leurs fruits, puisque les Tsiganes ont pu en bénéficier, notamment les familles des victimes de l'Holocauste dans les camps de concentration nazis. Les dédommagements n'ont pas été énormes, mais ont témoigné d'une reconnaissance publique de leur souffrance. D'autre part, plus de 13 000 Tsiganes ont reçu une modeste contribution du Fonds suisse en faveur des victimes de l'Holocauste.

Reste le douloureux souvenir, pour notre pays, qui se targue pourtant d'être un modèle de fédéralisme, de multiculturalisme et de plurilinguisme, de ne pas avoir accueilli, pendant plusieurs siècles, les Roms, Sintis et Yéniches. Aujourd'hui, il est grand temps de les intégrer dans notre société. PFY



Cérémonie à la mémoire des victimes de l'«Holocauste tzigane», au camp de concentration de Birkenau. On estime à 500 000 les Tsiganes exterminés. KEYSTONE